

PASSATION DE CHARGES À L'UNION DU CLERGÉ BÉNINOIS

# Le Père Hubert Kèdowidé prend service

P. 6-7

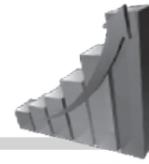


Le Père Hubert Kèdowidé, Délégué national entrant (à gauche), reçoit les grands dossiers de l'Union du clergé béninois des mains du Père Patrick Sabi Sika sous le regard du Père Éric Okpèitcha, Secrétaire général adjoint à la Conférence épiscopale du Bénin, le vendredi 15 mars 2025

**ICI ET AILLEURS**  
DIOCÈSE DE LOKOSSA  
25 ans de mariage du  
couple Jacqueline et  
Antoine Noutché  
P. 5

JOURNÉE DE LA JEUNE FILLE  
CATHOLIQUE 2025  
Une génération  
de leaders éclairées  
par la foi  
P. 4

**POINT DE VUE**  
GUERRE COMMERCIALE DÉCLENCHÉE  
PAR LE PRÉSIDENT TRUMP  
Quelles  
conséquences pour  
les États africains ?  
P. 10



## EXPLORATION DU CUIVRE

# Une faible part des budgets mondiaux revient à l'Afrique

*L'Afrique héberge plus de 10% des réserves mondiales de cuivre, mais occupe encore une part marginale dans les budgets alloués à l'exploration du métal rouge. Une situation qui interroge face à la croissance de la demande mondiale de cuivre, notamment à cause de la transition énergétique.*

**Emiliano TOSSOU**  
AGENCE ÉCOFIN

Les investissements mondiaux dans l'exploration du cuivre ont atteint 3,2 milliards de dollars en 2024, un niveau inédit depuis 2013. Malgré ses grandes réserves, l'Afrique ne capte pourtant qu'une faible fraction de ces financements, selon un Rapport de *S&P Global Markets Intelligence* publié mi-mars 2025. Avec à peine plus de 200 millions de dollars mobilisés l'année dernière, le Continent se classe avant-dernier des régions, devant la zone du pacifique.

En dépit de leur statut de grands producteurs de cuivre, la République démocratique du Congo (Rdc) et la Zambie peinent à attirer les investissements d'exploration. La Rdc, 2<sup>e</sup> producteur mondial, n'a reçu que 71,5 millions de dollars en 2024, soit près de dix fois moins que le Chili (637 millions de dollars) et trois fois moins que le Pérou (233 millions de dollars), 3<sup>e</sup> producteur mondial de cuivre. La Zambie, autre poids lourd

africain du cuivre, a quant à elle attiré 65,5 millions de dollars, un niveau similaire à celui de son voisin congolais, mais bien inférieur aux standards des autres grandes régions minières.

**En dépit de leur statut de grands producteurs de cuivre, la République démocratique du Congo (Rdc) et la Zambie peinent à attirer les investissements d'exploration. La Rdc, 2<sup>e</sup> producteur mondial, n'a reçu que 71,5 millions de dollars en 2024, soit près de dix fois moins que le Chili (637 millions de dollars) et trois fois moins que le Pérou (233 millions de dollars), 3<sup>e</sup> producteur mondial de cuivre.**

Cette situation n'est pas nouvelle puisque, en 2023, le Continent se classait déjà à l'avant-dernière place. Les

investissements consacrés à l'exploration dans la région sont néanmoins en hausse, avec un bond de 24% en 2023 selon *S&P*, la plus forte progression en glissement annuel enregistrée parmi les régions du monde examinées. La progression a été plus modeste (1%) en 2024.

À titre de comparaison, l'Afrique reste tout de même loin d'autres acteurs comme les États-Unis qui ont vu leurs financements pour l'exploration du cuivre bondir de 7% à 456 millions \$ en 2024. Le Canada et l'Australie affichent également des budgets bien supérieurs, avec respectivement 336 millions et 305 millions \$. L'Amérique latine reste la région la plus prisée, totalisant 1,4 milliard de dollars dont près de la moitié (637 millions \$) pour le Chili, premier producteur mondial de cuivre.

#### Urgence à accroître les investissements

Notons que les dépenses d'exploration présentées dans le Rapport sont classées en trois catégories. La première concerne les investissements

que les compagnies consacrent à l'exploration sur des mines déjà en exploitation. Ces travaux visent généralement à découvrir de nouvelles ressources susceptibles de prolonger la durée de vie de la mine. Cette catégorie domine dans le budget consacré à l'exploration, avec 1,24 milliard de dollars (+12% en glissement annuel), soit 39% du total.

La deuxième catégorie concerne l'exploration initiale, qui permet d'identifier des ressources susceptibles de justifier le développement d'une mine. Ce segment a chuté de 9%, la deuxième année consécutive de baisse, et a représenté 25% de l'exploration mondiale de cuivre en 2024, contre une part de 40% en 2015. Quant aux financements liés aux études de faisabilité et autres évaluations finales précédant la construction de la mine, le Rapport ne mentionne pas de gains significatifs.

Contactés par notre Rédaction pour comprendre la faiblesse persistante des budgets d'exploration dans le cuivre en Afrique, les équipes de *S&P*

*Global Markets Intelligence* n'ont pas encore réagi à la date de rédaction de ces lignes. Rappelons tout de même que la Rdc et la Zambie abritent à elles seules environ 10 % des réserves mondiales de cuivre, selon la *United States Geological Survey*, avec un potentiel de hausse encore significatif. Rien qu'en 2023, *S&P* a estimé que 65 % des nouvelles annonces des réserves de cuivre identifiées dans le monde ont eu lieu en Rdc.

Quoi qu'il en soit, l'Afrique ne peut continuer à être indéfiniment sous-estimée dans les budgets d'exploration des plus grands producteurs mondiaux de cuivre. Avec des besoins en investissements estimés à 2.100 milliards \$ pour répondre à la demande mondiale, la part allouée à l'Afrique dans ces financements doit impérativement augmenter. D'ici 2050, la demande en cuivre devrait en effet croître de 70 % selon BHP, et la mobilisation de financements pour exploiter les réserves africaines sera essentielle pour y répondre.



## ÉCOLOGIE Mon kit de survie

### De l'usage des techniques naturelles à celui des engrais chimiques

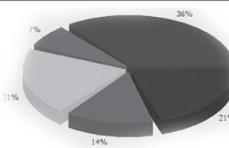
Les producteurs utilisent plusieurs types de produits dont les engrais, substances ajoutées aux sols ou aux plantes dans le souci de leur fournir des nutriments essentiels qui favorisent leur croissance. Il existe plusieurs types d'engrais. Ici, nous parlerons de deux types, à savoir les engrais chimiques ou minéraux et les engrais organiques.

Au début de la production agricole, les producteurs utilisaient le fumier qui contient trois éléments importants dont la plante a besoin pour son développement et sa floraison : il s'agit de l'azote, du potassium et du phosphore. Malheureusement, à force de pratiquer l'agriculture sur brûlis (technique qui consiste à préparer la terre pour la production en brûlant les arbres, les arbustes et autres plants et herbes qui s'y trouvent), les terres se sont appauvries. Ce qui entraîne la faiblesse des récoltes puisque cette technique qui permettait de fertiliser les sols par les cendres détruisait d'une part la structure et la texture de ceux-ci, et, d'autre part, créait la déforestation. In fine, l'apport par le fumier ne répondait plus aux besoins des plantes parce que les éléments nutritifs contenus dans le fumier étaient en petite quantité, d'où la production des engrais chimiques.

La Deuxième Guerre Mondiale et l'avancée de la technologie ont donné un vrai coup de pouce à la production et à l'utilisation des engrais chimiques afin d'améliorer les rendements agricoles, de répondre convenablement aux problèmes de manque de vivres d'une part, et d'autre part, trouver une solution à la question de la faim qui sévissait un peu partout dans le monde. Car après la guerre, il manquait des bras valides (certains morts au combat et d'autres mutilés) et les terres étaient pour la plupart détruites dans les zones où la guerre avait fait des ravages. À cet effet, les grands producteurs optent pour l'utilisation de l'engrais chimique sans trop savoir son influence sur le sol et la santé humaine.

En conclusion, nous pouvons retenir que les engrais sont des substances ou matières organiques ou chimiques qui contiennent des éléments nutritifs comme l'azote, le potassium et le phosphore. Ils sont utilisés dans l'agriculture pour aider la plante à bien grandir afin d'avoir un bon rendement. Toutefois, leur utilisation n'est pas sans effets secondaires néfastes sur notre maison commune, la Terre.

Père Bidossessi Aurel DOHOU



## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

# 16

**J**eu 13 mars 2025, les représentants de la Nation ont adopté la loi n°2025 portant Cadre juridique de la chefferie traditionnelle en République du Bénin. En attendant sa promulgation par le président de la République, l'on doit reconnaître qu'elle est une avancée. En effet, cette loi aura permis de recadrer les gardiens de la tradition dans le pays. Car à la faveur de la subvention que l'ancien président Thomas Boni Yayi accordait à la chefferie traditionnelle, les rois dans le pays se comptent par milliers. Il fallait à un moment donné mettre fin à cette situation. Et c'est ce travail qu'un comité mis en place par le Gouvernement a fait et qui a servi de base pour identifier 16 royaumes.

Cette nouvelle organisation intervenue au sein de nos royautés traditionnelles a pour buts entre autres de conférer la reconnaissance légale aux chefferies existant sur le territoire national ; de fixer les règles garantissant leur organisation et leur rôle dans le développement socio-économique du pays ; de reconnaître leurs contributions à la cohésion nationale et à la préservation des identités culturelles.

Voilà qui est clair. Le nouveau Cadre juridique de la chefferie fait des 16 rois des leviers de développement dans leurs différentes localités. Ils sont du coup devenus beaucoup plus les principaux agents économiques.

Maintenant, il va falloir trouver le mécanisme pour que ces rois contribuent vraiment à la production de la richesse nationale. Car avant l'adoption de la loi, l'aspect patriarcal qui caractérisait parfois la plupart des rois ne permettait pas l'éclosion des forces productives. Et maintenant que des subsides pourraient leur être alloués, ils ne devraient pas être des prétextes pour installer les rois dans la léthargie, ce qui irait à l'encontre du dynamisme actuel destiné à développer des initiatives génératrices de revenus dans leurs royaumes.

Smith



CÉDÉAO-AÉS

# Les conséquences de deux Organisations qui se fourvoient

*De la méthode forte pour rétablir l'ordre constitutionnel au lendemain du coup d'Etat qui a emporté Mohamed Bazoum au Niger ; les chefs d'État de la Cédéao ont fini par se rendre compte de l'inefficacité de leurs actions. De quoi amener le Niger, le Burkina Faso et le Mali à montrer leurs muscles en claquant la porte de l'Organisation sous-régionale pour créer l'Aés. C'est dans ces conditions que la Cédéao entame une énième tentative de réintégration des trois pays dans une confusion totale.*

Alain SESSOU

Du 8 au 10 mars dernier, le président ghanéen John Dramani Mahama a effectué une tournée diplomatique au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Pendant les trois jours de son séjour, il a rencontré les trois militaires au pouvoir dans les trois pays de l'Alliance des États du Sahel (Aés). Objectif : Œuvrer pour la réintégration des trois pays qui ont tourné dos à la Cédéao depuis l'année dernière. Une initiative qui en soi n'est pas mauvaise. Mais à y voir de près, la démarche paraît maladroite et appelle quelques observations.

D'abord les dirigeants aussi bien de la Cédéao que de l'Aés sont dans des logiques illisibles. Annoncée *urbi et orbi*, la tournée du président ghanéen était initialement destinée à ramener les trois pays dans l'Organisation sous-régionale. Le terrain l'a visiblement contraint à revoir les objectifs de sa mission. En outre, dans son entourage, on affirme qu'au cas où il ne serait pas possible aux trois pays de revenir dans la Cédéao, le pays de Dramani envisage de développer des axes de coopération bilatérale plus dynamiques avec le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

## Des éléments de confusion

De ce point de vue, le Port de Tema sera mis à la disposition des trois pays du Sahel pour le transit de leurs marchandises. L'Accord militaire qui lie les trois pays pour lutter contre le terrorisme va être réactivé. Il n'est pas à confondre avec une initiative de la Cédéao. Mieux, le président Dramani Mahama à l'issue de sa tournée, a affirmé à haute et intelligible voix que la Cédéao doit reconnaître l'Aés. Epoustouffant !

Comment comprendre qu'en mission de médiation pour ramener le Mali, le Burkina Faso et le Niger au sein de la Cédéao, le président ghanéen tienne un double langage ? D'où le sens des réactions qui ont suivi. Même si à ce jour un communiqué officiel des dirigeants de la Communauté n'a pas encore démenti la position du président ghanéen, des observateurs avisés



Un Espace - Un Peuple - Un Destin



## Une nouvelle aventure pour la Cédéao qui doit compter désormais sur l'Aés qui pourrait s'agrandir

soutiennent que l'initiative de Mahama est personnelle et n'engagerait pas la Cédéao.

En réalité, cette attitude du chef de l'État ghanéen n'a rien d'extraordinaire. Elle traduit juste les inconséquences sur fond d'intérêts personnels et égoïstes des dirigeants de la Cédéao qui fragilisent l'Organisation sous-régionale. Dans ces conditions, le fourvoiement des décideurs de la Cédéao n'en paraît que plus logique. Ils condamnent souvent avec verve les putschs quand ils interviennent, allant parfois jusqu'à menacer de rétablir l'ordre constitutionnel par la force. Et puis soudain, ils prennent acte du changement intervenu ainsi que des périodes de transition militaire qui le suivent et qui n'en finissent pas. Que ce soit au Mali en Guinée, au Niger, au Burkina Faso, la méthode est presque la même.

Des militaires qui prennent le pouvoir comme des sauveurs, mais souvent avec des agendas cachés pour s'éterniser au pouvoir. Visiblement, les dirigeants des États du Sahel sont dans cette posture. Et ceci à tort ou à raison, d'autant qu'au vu et au su des militaires, nombre de chefs d'État orchestrent impunément des coups d'État constitutionnel.

## Plus préoccupés par le pouvoir

Que des pays membres de la Cédéao à un moment donné décident de quitter l'Organisation, ce n'est pas

extraordinaire. Les conditions de sortie sont prévues et une fois qu'elles sont remplies, le pays tourne dos à la Communauté. C'est le cas des trois pays de l'Alliance qui avancent des raisons liées à l'emprise de la France sur la Cédéao pour quitter l'Organisation. Et on pourrait dire tant mieux ! Seulement, les manœuvres qui ont suivi montrent à suffisance qu'Abdourahamane Tiani, Assimi Goïta et Ibrahim Traoré sont plus préoccupés par le pouvoir. Sinon comment comprendre que les assises qui ont eu lieu récemment au Niger fixent la transition à 5 ans renouvelables ? Pire, c'est aux militaires au pouvoir de juger de la stabilité et de la sécurisation totale du pays avant de passer à l'organisation des élections. Le Niger a donc donné le top que suivront les deux autres pays de l'Aés. Or la victoire totale sur les djihadistes dans les trois pays n'est pas pour demain. Car que ce soit au Mali, au Burkina Faso ou au Niger, les terroristes contrôlent des pans entiers du territoire qu'il serait difficile de leur reprendre avec les stratégies qui sont mises en œuvre dans les pays du Sahel. Une situation assez préoccupante qui a sorti le chef d'État major-général de la défense du Nigeria Christopher Musa de ses gonds. Dans une interview diffusée sur *Arise Television*, il a mis en garde contre les errements regrettables des pays du Sahel en matière de bonne gouvernance et de

démocratie. Autant d'éléments qui, selon lui, font du lit au terrorisme que ni Tiani, ni Traoré et ni Goïta ne peuvent stopper et qui s'exporte dans les pays voisins notamment le Nigeria. D'où l'annonce par le Général Christopher Musa de prendre des mesures énergiques pour contrôler les frontières nigérianes.

C'est dans ce contexte que le Niger annonce sa sortie de l'Organisation internationale de la francophonie, certainement à cause de la France. Le Burkina Faso et le Mali ont fait de même. Pendant ce temps, la sortie de l'Uémoa qui serait le principal instrument d'asservissement aux mains de l'Hexagone n'est pas à l'ordre du jour. Ce qui montre à suffisance les précipitations et agitations impulsives des dirigeants de l'Aés qui ne donnent pour l'avenir aucune garantie de réussite économique et sociale pour les populations.

En définitive, l'imbroglio dans lequel s'installent la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Alliance des États du Sahel est la résultante des tares et avatars des dirigeants qui manquent de vision. En effet, sortir de la Cédéao n'est pas la fin du monde pour les partants. Ce qui importe dès lors, c'est de prendre en compte la nouvelle donne pour redéfinir les nouvelles règles de collaboration entre les Organisations et les différents pays au besoin.

## ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

### Les épices de l'amitié

Peut-on encore croire en l'amitié ? Les derniers développements de l'actualité laissent dubitatifs, quelle que soit la réponse que l'on apporterait à la question. Ces dernières années, la douleur de la trahison porte à affubler l'ami de noms redoutables : ou il est un monstre, ou il est un diable. Les propos du Président Patrice Talon ne peuvent qu'inquiéter. Surtout parce que cela vient de la bouche du Chef de l'État. Dans l'interview accordée au magazine *Jeune Afrique*, il vomit son amertume sur Olivier Boko, son ex-ami accusé le 30 janvier 2025 de complot contre la sûreté de l'État.

La déception est à la hauteur de la trahison : « Olivier Boko était un frère. Il est devenu un monstre », lâche le Président de la République. La relation de proximité et de complicité est donc rompue. Le sentiment de certitude et de confiance s'est évanoui. Il n'est pas impossible de soupçonner le complexe de supériorité de l'un comme instigateur de la trahison de l'autre. L'amitié disparaît « quand celui qui aime devient puissant », confie Chateaubriand.

La relation d'amitié qui appelle à une intimité spirituelle porte en elle une exigence fondamentale : la réciprocité. Il est donc évident que l'ami, à moins qu'il soit hypocrite, espère la pareille de l'autre. « L'amitié est une forme d'égalité comparable à la justice. Chacun rend à l'autre des bienfaits semblables à ceux qu'il a reçus », atteste Aristote. C'est alors un leurre de croire que ceux qui côtoient le trône jour et nuit ou le lorgnent à distance ne le visent pas en ambitionnant de s'y asseoir un jour. Les proches, dans le clan ou non, peuvent légitimement percevoir comme une ingratitude le non-retour de l'ascenseur. Le refus de lire leurs ambitions légitimes et d'y donner suite ne peut qu'engendrer des frustrations. En sus, si le Président Talon s'était exprimé en 2016 ou en 2021 sur l'exclusion de ses proches quant à sa succession, il n'aurait probablement pas bénéficié de leur soutien franc. En démocratie, le jeu est par principe ouvert afin de permettre au peuple souverain et non au serviteur de la nation de s'arroger la prérogative de désigner ceux qui seraient adoubés pour occuper les fonctions électives, surtout les plus élevées.

Un vrai ami, à l'image des organes sensibles du corps, est quelqu'un sur qui on peut toujours compter.



## JOURNÉE DE LA JEUNE FILLE CATHOLIQUE 2025

# Une génération de leaders éclairées par la foi

Moïsette HOUÉNOU  
AUMÔNERIE DE LA  
JEUNESSE DE COTONOU

Le samedi 8 mars 2025, alors que le monde entier célébrait la Journée internationale des droits de la femme, une effervescence particulière a régné au Collège Catholique Père Francis Aupiais à Cadjèhoun. Plus de 200 jeunes filles catholiques s'étaient donné rendez-vous pour une journée placée sous le signe de la foi, du leadership et de la fraternité.

La Journée de la jeune fille catholique de cette année a marqué la naissance officielle du Mouvement des jeunes filles catholiques de l'Aumônerie diocésaine de la jeunesse de Cotonou, un espace de réflexion et d'engagement destiné à façonner des jeunes femmes conscientes de leur rôle dans l'Église et dans la société. À l'entame, les participantes ont été plongées dans une atmosphère de prière et de recueillement avec un temps d'adoration et de chapelet. Une conférence-panel animée par le Père Joël Chanhoun, Aumônier diocésain de la jeunesse, a ensuite ouvert la réflexion sur le thème central de la journée : « Unis dans



Photo Moïsette HOUÉNOU

## Le Mouvement des jeunes filles catholiques de l'Aumônerie diocésaine de la jeunesse de Cotonou désormais effectif

la foi pour bâtir une génération de leaders ».

Des échanges profonds ont permis d'aborder les défis et responsabilités des jeunes filles catholiques dans un monde en quête de repères. Adrienne

Zèkpa, invitée spéciale et aînée de la Coordination de la jeunesse de Cotonou, a apporté un témoignage inspirant, soulignant l'importance de l'audace et de la persévérance dans la construction d'un avenir solide.

Mais le point culminant de la journée a été la messe solennelle, moment d'introspection et d'élévation spirituelle. L'homélie a été une véritable invitation à la transformation intérieure. Le prédicateur a rappelé que la foi

ne peut être un simple refuge spirituel ; elle est un moteur d'action, un levier de changement et une source de leadership authentique. « Vous êtes appelées à être des lumières, des étoiles qui brillent dans l'obscurité du monde. Ne vous laissez pas éteindre par le doute, la peur ou les diktats d'une société qui cherche à redéfinir votre valeur. Votre force est en Dieu, votre mission est de rayonner ! », a-t-il déclaré. Il a exhorté les jeunes filles à ne pas subir le monde mais à le façonner, en s'appuyant sur des valeurs solides et un engagement sincère dans leur foi. Le leadership chrétien, a-t-il expliqué, ne se mesure pas en pouvoir ou en prestige, mais en service, en vérité et en amour.

Après la messe, l'après-midi s'est poursuivi dans une ambiance conviviale avec un pique-nique, des activités culturelles et des prestations artistiques, reflets de la diversité et de la richesse de la jeunesse catholique. Les participantes sont reparties avec une conviction nouvelle : leur foi est une force, un socle sur lequel elles pourront construire un avenir et où elles seront des modèles, des guides et des bâtisseuses du Royaume de Dieu. Le Mouvement des jeunes filles catholiques est désormais lancé, prêt à former une génération de jeunes femmes audacieuses, éclairées et inébranlables dans leur foi. Unies dans la foi, debout pour l'avenir !



Photo Moïsette HOUÉNOU

Les jeunes filles catholiques à l'écoute de leur aînée



DIOCÈSE DE LOKOSSA

# 25 ans de mariage du couple Jacqueline et Antoine Noutché

Père Jean de Dieu HOUNKANRIN  
SECÉTAIRE ADMINISTRATIF  
ADJOINT/ÉVÊCHÉ-LOKOSSA

Le dimanche 16 février 2025, la célébration des 25 ans du couple Jacqueline et Antoine Noutché a réuni dans l'église centenaire Sainte Anne de Guézin une vingtaine de prêtres, des religieux et religieuses, de nombreux fidèles laïcs, des personnalités politiques, des adeptes et garants des cultes endogènes, des parents et amis. La messe a été présidée par Mgr Coffi Roger Anoumou, évêque de Lokossa.

C'est entourés de plusieurs témoins que Jacqueline et Antoine Noutché ont rendu grâce à Dieu pour leurs noces d'argent. Président de cette célébration, Mgr Coffi Roger Anoumou, évêque de Lokossa, dans son homélie, a mis en exergue l'urgence et le devoir de soutenir et d'encourager de tels événements pour rendre raison à l'amour véritable qui n'est pas une fable, surtout en ce siècle où nous sommes de



Le couple jubilaire en photo avec l'évêque et les prêtres concélébrants

plus en plus témoins de flots de projets pervers, conçus pour menacer de destruction la famille traditionnelle, fondement vital de nos sociétés. L'urgence et le devoir de rendre raison à l'amour

véritable s'imposent à nous également devant l'hésitation et la peur de s'engager dans le mariage que nous notons chez bien des personnes, notamment les jeunes. Dans la suite de sa

prédication, le prélat a expliqué que si tout au long de ce quart de siècle, Jacqueline et Antoine ont pu résister aux vagues d'épreuves rencontrées, c'est bien parce que, tel que les textes du jour l'ont

rappelé providentiellement à nos consciences, ils ont su mettre en toutes circonstances leur foi en Dieu. « Heureux est l'homme qui met sa foi dans le Seigneur ». C'est la quintessence du psaume responsorial (Ps 1, 1-2, 3, 4.6).

Les divers témoignages provenant de l'assistance ont bien confirmé les propos du prélat. En effet, dans la vie de Jacqueline et Antoine, le Dieu de Jésus-Christ occupe une place de choix ; il n'est un secret pour personne qu'ils sont de fidèles dévots de la Vierge Marie à qui ils ont consacré leur ménage et qu'ils prient quotidiennement dans la récitation du chapelet. Daigne le Seigneur leur donner la grâce de célébrer bien d'autres noces de mariage, et que pour chacun et pour tous, il daigne faire de notre communion à cette action de grâce, un lieu d'expérience de l'Amour de Dieu qui nous conduit vers la table des noces qui durent pour les siècles des siècles. C'est par cette prière qui ravive l'espérance chrétienne que Mgr Anoumou a achevé son homélie en invitant le couple à toujours aller de l'avant : « *Duc in altum* » !

DIOCÈSE DE KANDI

# Bénédition de la chapelle Sainte Famille de Tinhouré

Denis KOCOU  
CORRESPONDANT

Mgr Clet Fèliho, évêque de Kandi, a procédé à la bénédiction de la nouvelle chapelle de la communauté Sainte Famille de Tinhouré. Cela s'est passé le 2 mars 2025 en présence des fidèles du Christ et de quelques prêtres.

Tinhouré fait partie des 14 stations secondaires de la paroisse Saint Pierre de Gbassa créée il y a de cela deux ans et confiée aux soins du Père Pancras Mègnikpa. Le 2 mars 2025, cette communauté a vécu un moment exceptionnel de grâce. C'était en effet l'inauguration solennelle de leur nouvelle chapelle en présence de Mgr Clet Fèliho, évêque du diocèse. Après la bénédiction de la porte centrale, le peuple de Dieu a fait son entrée dans le nouvel édifice de prière où les

autres rituels se sont enchaînés, à savoir : bénédiction des murs, de l'ambon et de l'autel intervenue un peu plus tard après l'administration du sacrement de confirmation à une vingtaine de fidèles.

Dans son homélie, l'évêque a invité les chrétiens à s'approprier la chapelle qui est la leur, et à être des chrétiens dévoués et engagés à la suite de Jésus-Christ. Aussi doivent-ils témoigner du Christ, car le chrétien n'a d'autre mission que celle-ci. Pour ceux qui deviennent adultes en bouclant le cycle de l'initiation chrétienne à travers le sacrement de confirmation, le prélat demande de se laisser tout spécialement habiter par l'Esprit qu'ils vont recevoir afin de donner le bon exemple qu'on attend d'eux. Se laisser former par l'Esprit est le secret pour produire le bon fruit dont parle le Christ dans l'évangile de ce 8<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire année C. L'appel des candidats



Les fidèles témoins de la bénédiction de leur chapelle en photo avec Mgr Clet Fèliho

a été suivi par l'invocation de l'Esprit Saint puis de la profession de foi, de l'imposition des mains de l'évêque et de la prière qui l'accompagne, ainsi

que l'onction du saint chrême des confirmands.

Cette cérémonie agrémentée de chants et de danses liturgiques s'est terminée par

un repas convivial. Tinhouré est le dernier village du diocèse de Kandi sur l'axe Banikoara-Kérou qui ouvre sur le diocèse de Natitingou.

## PASSATION DE CHARGES À L'UNION DU CLERGÉ BÉNINOIS

**Le Père Hubert Kèdowidé prend service**

*Après son élection comme Délégué national de l'Union du clergé béninois (Ucb) lors de la 50<sup>e</sup> Assemblée générale à Natitingou, le Père Hubert Kèdowidé a pris service le vendredi 15 mars 2025. La cérémonie de passation de charges entre lui et son prédécesseur, le Père Patrick Sabi Sika, s'est déroulée au siège de la Conférence épiscopale du Bénin (Céb) en présence du Père Éric Okpèitcha, Secrétaire général adjoint de la Céb, de quelques prêtres et religieuses, et des acteurs des médias.*

► **Fraternité sacerdotale nationale en prime**

Florent HOUÉSSINON

Cérémonie simple, sobre mais solennelle. Une première du genre, selon certains commentateurs. Le Père Hubert Kèdowidé prend la tête de l'Union du clergé béninois (Ucb) de plain-pied dans les préparatifs des 50 ans de décès du Père Thomas Mouléro, 1<sup>er</sup> prêtre béninois. « Il connaît bien la maison pour avoir été membre du Bureau de l'Ucb pendant deux mandats », lance un prêtre. Pour que la fraternité soit agissante, « des dossiers urgents l'attendent : le soutien aux prêtres malades ou admis à la retraite, le déclin de la participation de tous les prêtres aux Assemblées provinciales, la difficulté d'auto-prise en charge des Églises particulières », ajoute-t-il.

Selon le Père Hubert Kèdowidé, « la mission principale de l'Ucb est l'animation de la fraternité sacerdotale. Cette fraternité est au cœur même de toute la dynamique pastorale et de tous les projets communs ». « L'Ucb



Le Père Éric Okpèitcha (au milieu) préside à la cérémonie

est un creuset de réflexion entre prêtres sur les défis de la mission. Cela peut nous amener

à un renouvellement constant de notre sentiment d'appartenance au corps ecclésial. Ce corps qui

est une participation au Corps mystique du Christ », déclare-t-il.

**À l'écoute de tous**

La passation de charges s'est déroulée dans une ambiance d'expression de gratitude les uns envers les autres. De l'avis de plusieurs prêtres, le grand mérite du Père Patrick Sabi Sika est d'avoir rapproché l'Union du clergé béninois des évêques et d'esquisser une solide coopération entre l'Ucb et la Conférence épiscopale du Bénin.

Durant deux mandats, il a fait de la fraternité nationale des prêtres la cheville ouvrière de sa pastorale : soutien aux prêtres en diverses difficultés, proposition d'une pastorale du deuil à partir de l'inculturation, tissage de liens entre prêtres de diverses générations, etc. Le défi du statut et de l'identité du prêtre aujourd'hui reste d'actualité. Le sujet a même fait l'objet de la dernière Assemblée générale de l'Ucb à Natitingou. Dans son discours lors de la cérémonie de passation de charges, le Père Patrick Sabi Sika a remercié l'équipe sortante et souhaité bon vent à la nouvelle équipe (cf. Discours, p,7).



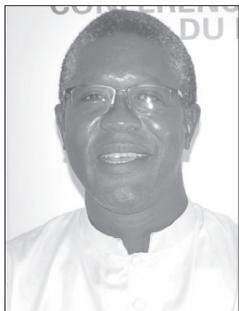
Prêtres et religieuses venus assister à la cérémonie de passation de charges

## PASSATION DE CHARGES À L'UNION DU CLERGÉ BÉNINOIS

### ► Participer à l'auto-prise en charge des Églises locales

(Propos recueillis par Florent HOUSSINON)

#### « Nous avons mis beaucoup de cœur mais il reste encore à faire »



**Père Patrick Sabi Sika**  
Délégué national  
sortant de l'Ucb

C'est avec une grande joie qu'après huit ans à la tête de notre Union fraternelle nationale, je vais passer le témoin au Délégué national, le Père Hubert Kèdowidé. C'était pour moi une très grande joie d'avoir travaillé à la fraternité nationale qui a été très édifiante et qui nous a donné énormément de joie. C'est vraiment heureux de se mettre au service de ses confrères les prêtres, de vivre les joies et les difficultés que les uns et les autres traversent à travers tout le pays. C'était aussi un moment de beaucoup de richesses à l'écoute de nos Pères les évêques auprès de qui on avait audience chaque fois qu'ils avaient une session plénière. Nous en avons profité énormément pour nous fortifier et

avoir de l'expérience pour nous mettre au service de nos frères les prêtres. Au sein de notre Bureau sortant, nous avons essayé de vivre d'abord la fraternité entre nous. C'est cette fraternité qui nous a permis de répondre à beaucoup de sollicitations. De ce point de vue, je voudrais remercier énormément le Père Hubert Kèdowidé qui est un grand animateur de notre fraternité. Nous avons vécu des moments très intenses mais aussi très heureux. Il savait mettre chaque fois la petite blague pour détendre tout le monde et faire progresser les idées, même quand elles étaient contraires.

L'équipe qui va nous succéder est très dynamique. Je crois qu'ils vont relever les défis que nous n'avons pas pu relever nous autres. Nous avons mis beaucoup de cœur mais il reste encore à faire. Je voudrais remercier toute l'équipe qui a travaillé avec moi. Je voudrais leur dire toute ma reconnaissance pour leur coopération et leur collaboration pour le travail que nous avons abattu ensemble. Merci à l'équipe qui prend service. Je lui souhaite beaucoup de courage. Si nous pouvons leur être de quelque utilité, nous sommes toujours prêts à répondre à leurs sollicitations.

#### Poursuivre avec dextérité les différents chantiers ouverts

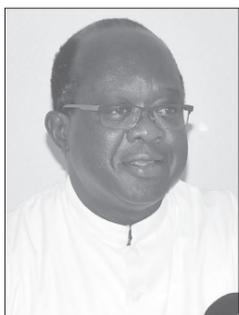


**Père Éric Okpèitcha**  
Secrétaire général  
adjoint de la Conférence  
épiscopale du Bénin

Cher Père Patrick Sabi Sika, pendant huit années, vous avez assumé avec abnégation et esprit de sacrifice la tâche de Délégué national de l'Union du Clergé Béninois. Jour et nuit, au téléphone ou en prenant la route, vous avez travaillé à l'animation des diverses Unions diocésaines du clergé béninois, à l'organisation des Assemblées provinciales et nationales. Avec le Bureau que vous avez eu l'honneur de diriger, d'immenses progrès ont été réalisés pour l'avancement du Règne de Dieu chez nous. Au moment où vous passez la charge au nouveau Bureau, qu'il me soit permis de vous exprimer la profonde gratitude de nos Pères les Évêques pour tant de dévouement au service de l'Église. Que le Christ, le Souverain Maître de la moisson, soit votre récompense et qu'il continue de vous bénir et de vous combler des grâces divines pour un ministère toujours plus épanoui et plus fécond !

Et vous Père Hubert Kèdowidé, Délégué national entrant de l'Union du Clergé Béninois, qu'il me soit permis de vous transmettre les vives félicitations de nos Pères les Évêques du Bénin pour avoir mérité la confiance du Clergé béninois. Pour avoir été membre du Bureau sortant, vous saurez avec dextérité poursuivre les différents chantiers ouverts par votre prédécesseur. Au moment où vous prenez officiellement les rênes de l'Ucb, il me plaît de vous rappeler l'insistance de Son Exc. Mgr Roger Houngbédji, Archevêque Métropolitain de Cotonou et Président de la Conférence épiscopale du Bénin, à l'Assemblée nationale de l'Ucb à Natitingou en janvier dernier, sur la nécessité pour les prêtres béninois d'œuvrer aux côtés de leur Évêque à l'édification d'une Église solidaire, missionnaire et résolument engagée à se prendre en charge. Que ces défis actuels servent de toile de fond et de fil d'Ariane à tous vos projets et réalisations au cours du votre mandat ! Que le Christ, le Souverain Prêtre, vous assiste et vous guide dans votre mission ! Je vous remercie.

#### « Nous prenons l'engagement de demeurer témoin et bâtisseur »



**Père Hubert Kèdowidé**  
Délégué national de  
l'Ucb

Très Révérendissime Père Patrick Sabi Sika, que dire ou Quoi dire en ce moment où vous me transmettez la coordination de la fraternité de l'Union du Clergé Béninois ? Vous savez que vous êtes irremplaçable. Vous n'êtes pas seulement un homme grand par la taille mais aussi par le cœur, par le souci constant de la communion et de l'unité entre tous les prêtres dans toutes les situations qu'ils traversent. Cette hospitalité de fraternité est accessible à tous, aux aînés comme aux plus jeunes, à ceux qui sont dans la joie comme à ceux qui en manquent.

Depuis quelques années, nous avons l'immense privilège de travailler avec vous pour tisser ensemble et entretenir la fraternité sacerdotale entre tous les prêtres d'origine béninoise. Nous témoignons devant vous aujourd'hui de votre amour pour le travail bien fait, de la générosité de votre temps. Nous voulons insister sur votre grande courtoisie et sur votre sens du respect absolu des autres dans leurs différences comme dans chacune de nos spécificités.

Parfois, contre votre prestige personnel, vous savez mettre en évidence la primauté de l'amour du Christ qui réconcilie toutes les différences avec patience, abnégation et loyauté à Dieu et à son Église.

Aujourd'hui, héritier d'un sillon de l'histoire, nous prenons l'engagement de demeurer témoin et bâtisseur en créant comme, dit le Pape François, des ponts de fraternité et de solidarité.

À tous les prêtres béninois ici comme ailleurs, nous voulons redire notre volonté de travailler au service de l'unité et de la fraternité de tous. C'est à cela qu'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples : l'amour que vous aurez les uns pour les autres, dit le Christ. C'est à cet amour que je nous engage tous à la suite de nos Pères dans la foi comme Thomas Mouléro et bien sûr, le Pasteur admirable dans sa grandeur et dans sa simplicité, le Cardinal Bernardin Gantin dont le procès de béatification est désormais initié : *In tuo Sancto Servitio* (Dans ton saint Service). Gloire et louange à notre Dieu... À lui haute gloire, louange éternelle !

#### « Défi pour l'Union du Clergé Béninois en cette année des 50 ans de décès du Père Thomas Mouléro »



**Père Nathanaël Soédé**  
Aumônier national des cadres  
et personnalités politiques

Une existence vaut avant tout, non pas par l'année de son entrée dans l'histoire (ses années), mais par les valeurs, la motivation de ses engagements et l'efficacité des actions qui, à travers elle, ont un impact sur les personnes et l'histoire qui se construit.

Aussi voudrais-je relever un des traits majeurs du ministère sacerdotal du Père Mouléro : l'évangélisation à travers les écoles et les internats. Comment pouvait-il, dès son ordination, parcourant le Dahomey d'alors à pieds et à vélo jusqu'à Savè, choisir pour stratégie pastorale première la construction des écoles et des internats ?

Quand on sait ce qu'est l'éducation dans la vie des personnes et des peuples, le Père Mouléro a certainement compris que l'évangélisation doit prendre en compte les problèmes spirituels sans perdre de vue ceux d'ordre sociopolitique et économique de son pays. Le Père Mouléro voyait loin : en contexte de domination, l'évangélisation authentique forme les jeunes à répondre, à la lumière de la foi en Jésus Christ, aux problèmes de la libération et du développement de leur nation.

Mais, comment comprendre que cet élan ait fait émerger plusieurs générations de prêtres et de cadres sans que le pays ne parvienne à un vivre-ensemble et à un développement qui le sorte de crises sociopolitiques et économiques récurrentes ?

Avons-nous assumé pleinement l'esprit de dépouillement et de sacrifice de soi qui caractérisait le Père Mouléro et les valeurs qu'il inculquait aux chrétiens et aux jeunes de ses écoles et internats ?

L'un des grands défis de ce 50<sup>e</sup> anniversaire du rappel à Dieu du Père Mouléro ne serait-il pas de nous rappeler son esprit de dépouillement et de sacrifice de soi ? Ne nous contentons-nous pas de parler plus de ses œuvres, de sa vie et de sa mort en odeur de sainteté, voire le symbole de son corps resté intact dans sa tombe, que de son style de vie en consonance avec les exigences de l'émergence de son peuple, sur le plan du sacerdoce et du laïc formé pour la cause de la nation ?

L'interpellation est grande. Ne serions-nous pas souvent des prêtres et des cadres catholiques qui descendent du Père Mouléro et veulent le célébrer sans toujours prendre en compte que c'est l'abnégation de celui-ci au service de l'Église et de son pays en quête de libération qui a fait sa grandeur ?

## Parole de Dieu

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

4<sup>e</sup> dimanche de Carême  
Année C

(30 mars 2025)

### PREMIÈRE LECTURE - JOS 5, 9A.10-12

En ces jours-là, le Seigneur dit à Josué : « Aujourd'hui, j'ai enlevé de vous le déshonneur de l'Égypte. » Les fils d'Israël campèrent à Guilgal et célébrèrent la Pâque le quatorzième jour du mois, vers le soir, dans la plaine de Jéricho. Le lendemain de la Pâque, en ce jour même, ils mangèrent les produits de cette terre : des pains sans levain et des épis grillés. À partir de ce jour, la manne cessa de tomber, puisqu'ils mangeaient des produits de la terre. Il n'y avait plus de manne pour les fils d'Israël, qui mangèrent cette année-là ce qu'ils récoltèrent sur la terre de Canaan.

### PSAUME Ps 33 (34)

Je bénirai le Seigneur en tout temps,  
sa louange sans cesse à mes lèvres.  
Je me glorifierai dans le Seigneur :  
que les pauvres m'entendent et soient en fête !

Magnifiez avec moi le Seigneur,  
exaltons tous ensemble son nom.  
Je cherche le Seigneur, il me répond :  
de toutes mes frayeurs, il me délivre.

Qui regarde vers lui resplendira,  
sans ombre ni trouble au visage.  
Un pauvre crie ; le Seigneur entend :  
il le sauve de toutes ses angoisses.

### DEUXIÈME LECTURE - 2 CO 5, 17-21

Frères, si quelqu'un est dans le Christ, il est une créature nouvelle. Le monde ancien s'en est allé, un monde nouveau est déjà né. Tout cela vient de Dieu : il nous a réconciliés avec lui par le Christ, et il nous a donné le ministère de la réconciliation. Car c'est bien Dieu qui, dans le Christ, réconciliait le monde avec lui : il n'a pas tenu compte des fautes, et il a déposé en nous la parole de la réconciliation. Nous sommes donc les ambassadeurs du Christ, et par nous c'est Dieu lui-même qui lance un appel : nous le demandons au nom du Christ, laissez-vous réconcilier avec Dieu. Celui qui n'a pas connu le péché, Dieu l'a pour nous identifié au péché, afin qu'en lui nous devenions justes de la justice même de Dieu.

### ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT LC 15, 1-3.11-32

En ce temps-là, les publicains et les pécheurs venaient tous à Jésus pour l'écouter. Les pharisiens et les scribes récriminaient contre lui : « Cet homme fait bon accueil aux pécheurs, et il mange avec eux ! ». Alors Jésus leur dit cette parabole : « Un homme avait deux fils. Le plus jeune dit à son père : 'Père, donne-moi la part de fortune qui me revient.' Et le père leur partagea ses biens. Peu de jours après, le plus jeune rassembla tout ce qu'il avait et partit pour un pays lointain où il dilapida sa fortune en menant une vie de désordre. Il avait tout dépensé, quand une grande famine survint dans ce pays, et il commença à se trouver dans le besoin. Il alla s'engager auprès d'un habitant de ce pays, qui l'envoya dans ses champs garder les porcs. Il aurait bien voulu se remplir le ventre avec les gousses que mangeaient les porcs, mais personne ne lui donnait rien. Alors il rentra en lui-même et se dit : 'Combien d'ouvriers de mon père ont du pain en abondance, et moi, ici, je meurs de faim ! Je me lèverai, j'irai vers mon père, et je lui dirai : Père, j'ai péché contre le ciel et envers toi. Je ne suis plus digne d'être appelé ton fils. Traite-moi comme l'un de tes ouvriers.' Il se leva et s'en alla vers son père. Comme il était encore loin, son père l'aperçut et fut saisi de compassion ; il courut se jeter à son cou et le couvrit de baisers. Le

fil lui dit : 'Père, j'ai péché contre le ciel et envers toi. Je ne suis plus digne d'être appelé ton fils.' Mais le père dit à ses serviteurs : 'Vite, apportez le plus beau vêtement pour l'habiller, mettez-lui une bague au doigt et des sandales aux pieds, allez chercher le veau gras, tuez-le, mangeons et festoyons, car mon fils que voilà était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé.' Et ils commencèrent à festoyer. Or le fils aîné était aux champs. Quand il revint et fut près de la maison, il entendit la musique et les danses. Appelant un des serviteurs, il s'informa de ce qui se passait. Celui-ci répondit : 'Ton frère est arrivé, et ton père a tué le veau gras, parce qu'il a retrouvé ton frère en bonne santé.' Alors le fils aîné se mit en colère, et il refusait d'entrer. Son père sortit le supplier. Mais il répliqua à son père : 'Il y a tant d'années que je suis à ton service sans avoir jamais transgressé tes ordres, et jamais tu ne m'as donné un chevreau pour festoyer avec mes amis. Mais quand ton fils que voilà est revenu après avoir dévoré ton bien avec des prostituées, tu as fait tuer pour lui le veau gras !' Le père répondit : 'Toi, mon enfant, tu es toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à toi. Il fallait festoyer et se réjouir ; car ton frère que voilà était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé ! »

### Étude biblique

#### PREMIÈRE LECTURE - JOS 5, 9A.10-12

La célébration annuelle de la Pâque est le mémorial non seulement de la nuit de l'Exode, mais aussi de l'arrivée en Terre Promise : ces deux événements n'en font qu'un seul ; c'est toujours la même œuvre de Dieu pour libérer son peuple ! Le changement de nourriture quant à lui est significatif ; il fait penser à un sevrage : une page de l'histoire est tournée, une nouvelle vie commence.

#### PSAUME Ps 33 (34)

Vous avez entendu cette foison de mots : « bénir, louange, glorifier, fête, magnifier, exalter, resplendir ! » C'est toute l'expérience d'Israël qui parle ici, témoin de l'œuvre de Dieu : un Dieu qui « répond, délivre, entend, sauve... » La prière comprend toujours ce double mouvement de demande et de louange... d'abord la demande et la réponse de Dieu. Puis l'action de grâce : « Magnifiez avec moi le Seigneur, exaltons tous ensemble son Nom ».

#### DEUXIÈME LECTURE - 2 CO 5, 17-21

Comme disait déjà le psaume 102 (103) bien avant la venue du Christ, « Dieu met loin de nous nos péchés ». Dieu est depuis toujours Amour et Pardon. Sur le visage du Christ en croix, nous contemplons jusqu'où va l'horreur du péché des hommes ; mais aussi jusqu'où vont la douceur et le pardon de Dieu. Et de cette contemplation peut jaillir notre conversion. À nous maintenant de devenir à notre tour les ambassadeurs de son message !

#### ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT LC 15, 1-3.11-32

Ce Père a deux fils. L'un et l'autre envisagent leur attitude filiale en termes de comptabilité. Le Père, lui, est à cent lieues des calculs. Il aime ses fils, c'est tout. Il n'y a rien à comptabiliser. Cette parabole donne une leçon de tolérance et d'amour aux personnes qui, se croyant justes, jugent avec sévérité ceux et celles qui ne sont pas parfaits à leurs yeux.

Pour participer à l'animation de cette rubrique,  
appelez le 95 68 39 07 / 21 32 12 07

## COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

3<sup>e</sup> dimanche du temps de carême-C

### Le Dieu libérateur et compatissant



Dans le déroulement indifférent du cours des choses, il y a un œil attentif qui regarde, qui suit et qui accompagne la vie des êtres. C'est l'œil de Dieu. Quand Dieu regarde, c'est pour voir la misère des hommes. Et quand il voit leur misère, c'est pour susciter un secours qui passe toujours par l'appel d'un misérable qu'il envoie pour être son instrument de salut auprès d'autres. Moïse se retrouva à paître les brebis de son beau-père Jéthro comme un fuyard qui porte la lourde conscience d'avoir tué un homme. Et voilà que Dieu, pour cheminer avec lui et le libérer de sa misère qui pour le moins devrait être accablante pour toute la durée d'une vie, se révèle à lui et l'honore en l'envoyant libérer son peuple, lui aussi misérable et asservi en Égypte. Qui peut connaître la misère cachée d'un homme qui est conscient d'avoir fait du mal ? Qui peut imaginer la mortification d'une âme qui porte la responsabilité d'avoir réduit à néant ses semblables ? Qui peut connaître l'obscurité épaisse dans laquelle est plongé le cœur d'une personne qui a tué un être humain au moins une fois dans sa vie ? Saint Paul ne répète-t-il pas comme une rengaine « j'ai persécuté l'Église de Dieu » (1Co 15, 9) ? Seul Dieu connaît le secret de la misère de chaque homme et pour l'en libérer, sa pédagogie pleine de miséricorde l'amène bien souvent à valoriser le plus abject des hommes. Ainsi favorisé par Dieu, il est amené à retrouver la confiance d'être regardé bien plus au-delà de son péché. Seul l'homme qui se sent aimé et non emprisonné dans son péché, peut se pardonner ses péchés et libérer toute la réserve du bon et du beau qu'il porte dans son cœur, au service de l'humanité.

#### Dieu prend patience et attend la conversion de l'homme

La misère morale qui torture un homme et vient de sa conscience qui l'accuse d'avoir trop péché, cause de la peine à Dieu autant que la misère physique qui vient de l'exploitation de l'homme par l'homme. Il veut libérer l'homme quelle que soit la forme sous laquelle se présente sa misère. Cependant, l'homme ne tire pas toujours un bon parti de la miséricorde que Dieu lui montre. Saint Paul rappelle dans la deuxième lecture l'endurcissement de l'homme dans le mal et nous avertit de prendre garde. Les anciens ont bénéficié de diverses manières, des grâces de Dieu dans le désert mais cela ne les a pas convertis et ils sont morts dans leurs péchés. Dieu comble l'homme pour qu'il puisse se laisser convaincre par son amour et revenir à lui. Mais lui dans son raisonnement insensé se contente de dire avec effronterie et négligence : « si Dieu me comble, c'est parce que je suis dans sa grâce ! ». L'évangile du jour nous fait contempler la soif de Dieu de nous voir porter des fruits. Puisqu'il nous comble de grâces, il attend aussi que les fruits que nous produisons y correspondent. Sa patience envers le pécheur s'inscrit dans le temps qu'il lui laisse pour se convertir.

#### Dans ma vie

Si mes efforts pour me convertir sont toujours remis à demain, je file un mauvais coton sur le chemin de l'éternité.

#### À méditer

Puisqu'il nous comble de grâces, il attend aussi que les fruits que nous produisons y correspondent.

(Ex 3, 1-8a.10a ; Ps 102 ; 1 Co 10, 1-6.10.12 ; Lc 13, 1-9)

## Un cœur qui écoute

### La contrition

La contrition, état essentiel du cœur dans le processus de la réconciliation, désigne l'attitude de la personne qui reconnaît avoir mal agi, regrette d'avoir blessé l'amour des autres et de Dieu. Cette attitude conduit à vouloir changer sa manière de penser et de vivre et à réparer les dommages causés aux autres et à soi-même.

Du latin « *contritus* » qui veut dire "broyé", terme théologique ancien, la contrition désigne le regret du péché lui-même, un regret qui amène au repentir. Elle est donc le point de départ de toute conversion et donc de toute transformation intérieure pour une relation restaurée.

La contrition impliquant un changement de vie se présente sous deux formes : celle parfaite et celle imparfaite.

La contrition parfaite a pour motif la charité envers Dieu ; elle est animée par la crainte filiale qui provient de l'amour. La contrition regarde d'abord le péché en tant qu'offense faite à Dieu et quelque chose qui nous sépare de lui : cela amène à la confession.

La contrition imparfaite est une attrition. Elle est le regret des péchés qui provient de la crainte servile ou crainte de châtement. L'attrition est donc insuffisante en soi pour obtenir le pardon des péchés, car il faut la charité pour nous tourner à nouveau vers Dieu. « Pour parvenir à la contrition, il faut un examen de conscience, c'est-à-dire le processus qui nous permet de reconnaître le péché pour ce qu'il est en réalité : un mal. » (Abbé Alexis Piraux).

La contrition véritable, loin de nous paralyser, nous prépare à nous lever et à marcher : elle efface toutes les tâches de l'âme, détruit la mort éternelle, apporte la bénédiction du Père, rend avec l'amitié du Fils de Dieu, la familiarité du Saint-Esprit.

Saint José-Maria Escriva, dit à ce propos que la meilleure des dévotions, ce sont les actes de contrition.

La vie spirituelle est un recommencement continu parce que chaque fois que nous faisons un acte de contrition, nous recommençons le chemin ; ainsi, nous offrons à Dieu et au prochain un amour nouveau.

Dans le psaume 50, le roi David nous montre combien la contrition est un sacrifice qui plaît à Dieu : « Le sacrifice qui plaît à Dieu et un esprit brisé et broyé ». Les appels à la contrition sont nombreux dans la Bible : « Déchirez vos cœurs et non vos vêtements » (Joël 2, 13) ; « Revenez à moi, et je reviendrai à vous » (Malachie 3, 7) ; « Détournez-vous de vos mauvaises voies, de vos mauvaises actions ! » (Za 1, 4).

Jésus-Christ quant à Lui, a entamé l'annonce du Royaume par un appel à la contrition et au repentir et par conséquent, à la conversion. C'est ce à quoi nous sommes invités en ce temps de carême ; en prenant pour exemple l'enfant prodigue. La conversion suppose une profonde reconnaissance de notre condition de pécheur. Pour Saint José-Maria, la contrition est liée étroitement d'une part à la filiation divine et d'autre part au sacrement de pénitence. Puisse les confessionnaux devenir des lieux concrets de manifestations d'authentiques actes de contrition !

Bakhita

## enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser

« Père, j'ai péché contre le ciel et envers toi. Je ne suis plus digne d'être appelé ton fils »



Chers enfants, prenez votre Bible et retrouvez le chapitre et le verset de cette phrase de l'Évangile de Saint Luc



GUERRE COMMERCIALE DÉCLENCHÉE PAR LE PRÉSIDENT TRUMP

## Quelles conséquences pour les États africains ?

*La guerre commerciale lancée récemment par le président des Usa Donald Trump contre plusieurs pays dont la Chine, ceux de l'Union européenne et d'autres grandes économies, a eu des répercussions mondiales. Si les conséquences de cette guerre ont été largement étudiées pour le compte des grandes puissances économiques, les effets sur l'Afrique restent souvent négligés. Or le Continent africain, avec sa diversité économique et ses relations commerciales complexes, a été indirectement touché par cette dynamique. L'objectif de cette analyse est d'examiner les répercussions juridiques et économiques de cette guerre commerciale sur l'Afrique, en soulignant les défis et les opportunités qu'elle a générés pour les pays africains.*

**Mohamed Taïrou SAHITI**  
DOCTORANT EN DROIT  
PRIVÉ

La guerre commerciale initiée par le président américain Donald Trump aura assurément des répercussions directes et indirectes sur l'Afrique. Un retour au protectionnisme et la mise en place de tarifs douaniers vont bouleverser les relations commerciales mondiales.

### La perturbation des échanges commerciaux

La guerre commerciale entre les États-Unis et plusieurs grandes puissances économiques va modifier les flux commerciaux mondiaux. En réponse aux droits de douane élevés imposés par l'Administration Trump, plusieurs pays, notamment en Afrique, verront leurs exportations vers les États-Unis affectées. Les conséquences de cette baisse des exportations sont multiples: d'abord la réduction des recettes fiscales et des investissements étrangers: la baisse des exportations vers les États-Unis aura un impact sur les recettes fiscales des pays africains. En effet, dans de nombreuses économies africaines, les exportations de matières premières constituent une source majeure de revenus. La chute des exportations va priver ces pays de liquidités nécessaires à leur développement, notamment en ce qui concerne les investissements dans les infrastructures, les services publics et la croissance économique en général.

Ensuite, la perte d'accès préférentiel au marché américain: le principal mécanisme permettant aux pays africains de bénéficier d'un accès privilégié au marché américain est l'*African growth and opportunity act* (Agoa), un accord commercial

qui permet à plusieurs pays africains d'exporter des produits vers les États-Unis sans tarifs douaniers. Toutefois, avec l'augmentation des tarifs et les nouvelles politiques du président Trump, certains pays africains constateront une réduction de l'accès au marché américain, affectant directement les secteurs qui bénéficiaient des préférences commerciales offertes par l'Agoa. Enfin, la détérioration des relations commerciales avec les États-Unis qui s'explique par le fait que les autorités américaines ont instauré des politiques protectionnistes, modifiant ou suspendant des accords commerciaux. Cela va créer une instabilité juridique qui sans doute nuira à la planification à long terme pour les entreprises africaines, lesquelles devront désormais naviguer entre les nouvelles réglementations et les mesures commerciales fluctuantes.

### L'impact sur les investissements étrangers

L'augmentation des tarifs douaniers, les incertitudes économiques et les tensions géopolitiques générées par la guerre commerciale vont également influencer sur les flux d'investissements étrangers directs en Afrique. L'instabilité des relations commerciales mondiales entraînera une réorientation des investissements, et de nombreux investisseurs vont rediriger leurs fonds vers des marchés perçus comme plus stables, loin des tensions commerciales au détriment de l'Afrique. Cette dynamique aura plusieurs effets. D'abord, le retrait ou la réduction des investissements dans les secteurs dépendant des exportations: les secteurs clés de l'économie africaine, tels que l'exploitation des ressources naturelles, l'agriculture et l'industrie manufacturière



Mohamed Taïrou Sahiti

seront particulièrement touchés. Cela va engendrer un retard dans le développement d'infrastructures et de projets industriels en Afrique, freinant ainsi l'industrialisation du Continent. Ensuite, la réduction des investissements américains en Afrique: la guerre commerciale affectera les investissements directs en provenance des États-Unis. De nombreuses entreprises américaines seront contraintes de réévaluer leur stratégie d'investissement en Afrique. Il faut noter aussi la concurrence avec d'autres partenaires économiques qui renforcera la dépendance des pays africains vis-à-vis de la Chine.

### Les conséquences positives et opportunités pour l'Afrique

Malgré les impacts négatifs mentionnés précédemment, la guerre commerciale menée par Donald Trump permettra aux États africains une ouverture vers des opportunités.

*Diversification des*

*partenariats commerciaux.*

La guerre commerciale, en augmentant les barrières tarifaires et les tensions commerciales entre les grandes puissances économiques, va obliger de nombreux pays africains à chercher des alternatives pour leurs exportations. Ce changement aura facilité la diversification des partenaires commerciaux, réduisant la dépendance à l'égard des marchés américains et européens. Il sera question d'abord du renforcement des relations commerciales avec la Chine: l'une des principales conséquences de la guerre commerciale sera l'accélération du rapprochement entre les pays africains et la Chine. Dans un deuxième temps, il y aura le renforcement des relations avec l'Union européenne (Ue): de nombreux pays africains chercheront à renforcer leurs liens avec l'Union européenne, qui faciliteront les échanges commerciaux en offrant des préférences tarifaires pour les exportations en provenance d'Afrique. L'Ue va jouer un rôle essentiel en facilitant l'accès aux marchés européens à travers des accords commerciaux et en soutenant les réformes institutionnelles en Afrique. En réponse aux impacts négatifs de la guerre commerciale, l'Afrique va chercher à renforcer l'intégration économique régionale. Avec la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), elle pourra surmonter d'éventuelles conséquences.

### L'élargissement du marché intérieur africain

La guerre commerciale permettra également à de nombreux pays africains de prendre conscience de la nécessité de renforcer leur marché intérieur en réduisant leur dépendance aux importations et en développant des économies plus résilientes. Cela passe inéluctablement par la stimulation de la production locale et de l'industrialisation: l'incertitude générée par la guerre commerciale poussera certains pays africains à repenser leur modèle économique, en particulier en matière de diversification des secteurs économiques. Plutôt que de continuer à dépendre des exportations de matières premières, plusieurs pays vont devoir entreprendre des politiques de renforcement de leur secteur industriel. La guerre commerciale aura également souligné la vulnérabilité des pays africains face à une trop grande dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs. Il faudra alors l'encouragement à l'intégration régionale et au commerce intra-africain.

Enfin, le développement de nouvelles stratégies de financement et de partenariats locaux va constituer de nouvelles sources de financement à explorer. En plus des investissements chinois et européens, les pays africains vont chercher à renforcer leur autonomie financière en explorant des partenariats avec des institutions financières africaines et en promouvant des investissements locaux.

*Acheter La  
Croix, c'est bon;  
s'abonner, c'est  
encore mieux.*

## PARLONS LITURGIE<sup>1</sup>

### Le vicaire paroissial

Connaissez-vous le nom du vicaire de votre paroisse ? Selon l'importance d'une paroisse et ses ressources, l'Évêque peut y nommer sans même que le curé le demande, un ou des vicaires : *des Adjoints*, ainsi que le titre le signifie d'ailleurs, pour *qu'ils coopèrent à sa charge de pasteur propre*. Le vicaire est donc un collaborateur du curé ; il l'aide à prendre soin des âmes en accomplissant totalement et consciencieusement les tâches que le curé lui confie. Il peut prendre des initiatives ; mais il a le devoir de les soumettre au curé pour approbation et requérir son regard de premier responsable de la pastorale paroissiale, de devancier et de pasteur averti. Vivre dans cet esprit, c'est s'assurer un futur ministère de plein exercice, éprouvé et aguerri.

Père Charles ALLABI

1. « Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

## LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 21 au 27 mars 2025

**21 mars** : Bienheureuse Clémence, veuve puis moniale bénédictine (†1176) ; **22 mars** : Ste Léa ; **23 mars** : St Turibio de Mogrovejo, évêque de Lima, (†1606) ou St Fidèle et Félix, martyr ; **24 mars** : Ste Catherine de Suède (†1381) ; **25 mars** : L'annonciation du Seigneur ; **26 mars** : Ste Larissa ; **27 mars** : St Habib

## LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC  
Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin) ;  
Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00 / Momo Pay : 66 52 22 22 / 99 97 91 91  
Email : contactcroixdubenin@gmail.com

Site : [www.croixdubenin.com](http://www.croixdubenin.com)

Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;

**Directeur de publication** : Abbé Michaël Gomé, gomemichael1@gmail.com, Tél : 66 64 14 95 ; **Directeur adjoint** : Abbé Romaric Djohossou, romaricmahunan@gmail.com, Tél : 67 29 40 56 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou ; **Secrétaire de rédaction**: Florent Houessinon ; **Desk Société**: Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou ; **Desk Religion**: Abbé Romaric Djohossou ; **Pao**: Bertrand F. Akplogan ; **Correcteur** : André K. Okanla

**Publicité** :

**Correspondants** : **Abomey** : Abbé Juste Yèlouassi ; **Dassa** : Abbé Jean-Paul Tony ; **Djougou** : Abbé Brice Tchanhoun ; **Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Nunayon Joël Bonou ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou**: Abbé Patrick Adjallala, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Joël Houénou ; **N'Dali** : Abbé Aurel Tigo.

**Abonnements** : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** : 15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** : 40.000 F CFA, soit 61 euros.

IMPRIMERIE NOTRE-DAME

**Directeur** : Abbé Jean Baptiste Toupé ; jbac1806@gmail.com ;  
Tél : 97 33 53 03  
**Tirage** : 2.500 exemplaires.

## Anniversaire de décès

21 mars 2019 - 21 mars 2025

Il y a 6 ans qu'il a plu au Seigneur  
de rappeler à lui son serviteur  
**Mgr Paul Kouassivi Vieira**, 1<sup>er</sup>  
évêque du diocèse de Djougou.

*Prions pour le repos de son âme !*



## VICARIAT DE ROME

Cause de Béatification et de Canonisation  
du Serviteur de Dieu, Bernardin GANTIN, Cardinal de  
la Sainte Église Romaine

### Édit

Le 13 mai 2008, le Serviteur de Dieu Bernardin GANTIN de la Sainte Église Romaine mourut à Paris. Digne fils du Bénin, homme amoureux du Christ et de l'Église, de foi profonde en Dieu, fidèle au Pape avec une fidélité inaltérable pendant les 30 ans de sa présence à Rome, au service de l'Église et de la Curie Romaine, il a exercé ses hautes responsabilités avec simplicité et humilité. Il a joui de l'estime et de la confiance des Papes Saint Paul VI, Saint Jean-Paul II et du Cardinal Joseph Ratzinger, sans oublier les nombreuses marques de reconnaissance des Églises d'Afrique et des autres continents, et les témoignages d'éminentes personnalités religieuses et laïques pour sa délicatesse de cœur et son inaltérable sollicitude pastorale.

Avec le temps et l'écoulement des années, sa réputation de sainteté s'est affermie et exige qu'on procède à l'ouverture de sa cause de béatification et de canonisation, et qu'on le fasse connaître à la communauté ecclésiale. C'est pourquoi nous en faisons la publication officielle et demandons à tous ceux qui ont des témoignages pour ou contre cette cause, de les faire parvenir au Tribunal Diocésain du Vicariat de Rome (Place S. Jean du Latran, 6 – 00184 Roma).

Dans le même temps, il est souhaitable selon les dispositions légales, de faire parvenir au même Tribunal tout écrit provenant de ce Serviteur de Dieu. Nous rappelons ici qu'il ne s'agit pas simplement des écrits édités, mais aussi des manuscrits, des diaires et toute autre Lettre.

Notons enfin que le présent **Édit** restera affiché pour une durée de deux mois aux Portes du Vicariat de Rome, de la Curie Archidiocésaine de Cotonou (Bénin), et sera publié dans la *Revue Diocésaine* de Rome, dans le quotidien *Osservatore Romano*, dans le Journal 'L'Avvenire et dans l'Hebdomadaire *La Croix du Bénin* de la Conférence épiscopale du Bénin.

Donné à Rome, au Siège du Vicariat,  
le 21 janvier 2025.

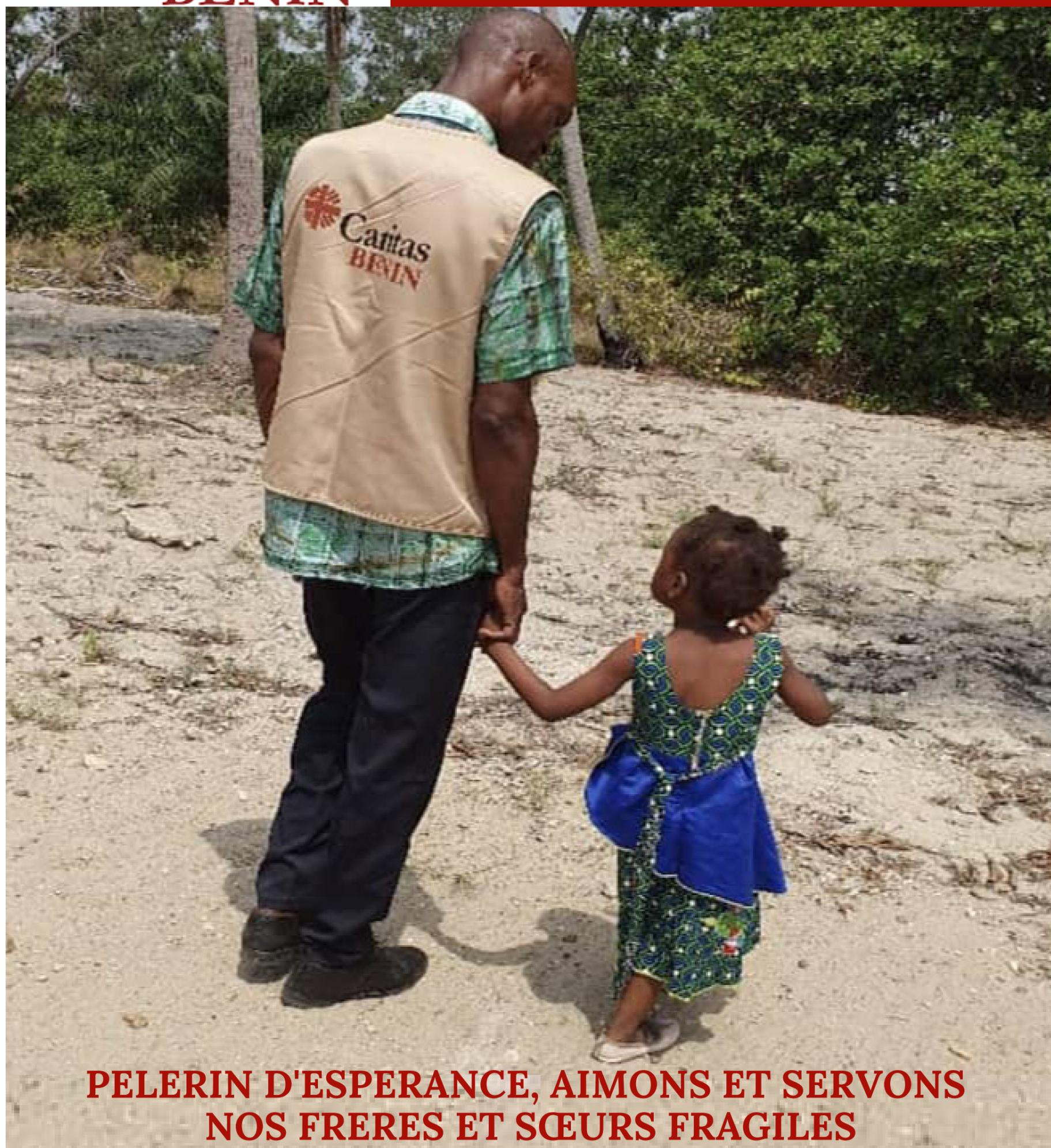
Ont signé :

Baldassare Cardinal REINA,  
*Vicaire Général*

Marcello TERRAMANI,  
*Notaire*



# Campagne de Carême 2025



**PELERIN D'ESPERANCE, AIMONS ET SERVONS  
NOS FRERES ET SŒURS FRAGILES**

**Caritas Bénin reçoit vos dons**

**MTN +229 01 97 34 44 72 / MOOV +229 01 60 94 27 27  
BOA N° 001 330 010 029 16**